

**2D INVEST**  
**Société par actions simplifiée au capital de 234 000 euros**  
**Siège social : 52 Chemin du Haut de Laborde, 64290 GAN**  
**833 547 011 RCS PAU**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 18 MAI 2026**

**Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 185 886,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 185 886,33 euros  
→ Une somme de ..... 14 578 euros  
à titre de dividendes, soit la somme de 0,62 euros par action.  
→ Et le solde, soit une somme de ..... 171 308,33 euros  
affecté sur le compte « Autres Réserves ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 578,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6% (taux applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,



- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes qui ont été effectuées au titre des trois derniers exercices, à savoir :

- Exercice clos le 31/12/2024 : 28 572 euros
- Exercice clos le 31/12/2023 : Néant
- Exercice clos le 31/12/2022 : Néant

**Certifié conforme**  
**La Présidente**  
**Aude DELILLE**



*Certifié conforme*  
*Bl.*

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS ZD INVEST</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>52 CHEMIN DU HAUT DE LABORDE 64290 GAN</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>8 3 3 5 4 7 0 1 1 0 0 0 2 7</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122025</b>	N-1 <b>31122024</b>					
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>					
		Net <b>3</b>	Net <b>4</b>					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB	800	AG	800		6	
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles <sup>(1)</sup>	AJ		AK				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AO				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	235 200	CT		235 200	235 200	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>235 200</b>	BK		<b>235 200</b>	<b>235 200</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	1 480 329	CA		1 480 329	1 180 061
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	29 061	CG		29 061	183 669	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 227	CI		4 227	867	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>1 513 617</b>	CK		<b>1 513 617</b>	<b>1 364 596</b>	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN							
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	<b>1 749 617</b>	IA	<b>800</b>	<b>1 748 817</b>	<b>1 599 802</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail;				CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes								
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2D INVEST</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 234 000 ..... )	DA	234 000	234 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	23 400	23 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 194 112	1 207 426
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>185 886</b>	<b>15 259</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>1 637 399</b>	<b>1 480 084</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	94 731	113 364
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 510	999
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 176	5 354
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>111 418</b>	<b>119 718</b>
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 748 817</b>	<b>1 599 802</b>
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	111 418	119 718	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

		Désignation de l'entreprise : SAS 2D INVEST				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	37 490	FH		FI	37 490	32 513	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	37 490	FK		FU	37 490	32 513	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ		648	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	37 490	33 161	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	54 346	36 309	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 435	3 071	
	Salaires et traitements *					FY	4 038	1 023	
	Cotisations sociales (10)					FZ	7 659	1 862	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	6	267
							GB		
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
		Autres charges (12)					GE	14	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	69 498	42 531	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	(32 008)	(9 370)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	253 331	63 928	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 220	254	
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	257 551	64 181	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	31 323	37 653	
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	31 323	37 653	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	226 228	26 528	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	194 220	17 159	

Désignation de l'entreprise <b>SAS 2D INVEST</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	718	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(718)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	8 334 1 182	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>295 041 97 343</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>109 155 82 084</b>	
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>185 886 15 259</b>	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	18 164	7 323
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs ( à détailler au (8) ci-dessous )	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8			
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 748 817** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **295 041** euros et un total **charges** de **109 155** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **185 886** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

## Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

## Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § **Immobilisations non décomposables** : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § **Immobilisations décomposables** : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# Règles et méthodes comptables

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement	800					800
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>800</b>					<b>800</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations	235 200					235 200
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>235 200</b>					<b>235 200</b>
<b>TOTAL</b>	<b>236 000</b>					<b>236 000</b>

## Amortissements

		Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			794	6		800
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			<b>794</b>	<b>6</b>		<b>800</b>
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
<b>TOTAL</b>				<b>794</b>	<b>6</b>		<b>800</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1 480 329	1 480 329	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	4 227	4 227		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 484 556</b>	<b>1 484 556</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		1 480 329		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 510	1 510		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 736	1 736		
	Impôts sur les bénéfiques	8 334	8 334		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 106	5 106		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	94 731	94 731		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>111 418</b>	<b>111 418</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		94 731			

# Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>			
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
	<b>TOTAL GENERAL</b>				
Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					